



SNUipp-FSU 23

**SYNDICAT NATIONAL UNITAIRE**  
des Instituteurs, Professeurs d'écoles et PEGC  
Section de la CREUSE  
542 - Maison des Associations et des Syndicats  
Immeuble de Braconne  
23000 - GUERET  
Téléphone : 05 55 41 04 81  
Courriel : [snu23@snuipp.fr](mailto:snu23@snuipp.fr)

## **Carte scolaire 2015 : Se donner (*enfin !!!*) les moyens de ses ambitions !**

Suite à l'annonce d'une dotation de 3 postes pour l'ensemble du 1<sup>er</sup> degré pour toute l'académie, la FSU23 se doutait que la carte scolaire 2015 pourrait être plus que délicate pour le département de la Creuse ! Cette dotation académique est bien entendu plus qu'insuffisante pour répondre aux difficultés des 3 départements sans même parler des ambitions affichées par le ministère (*voir chiffrage en annexe 1*). Après sa rencontre avec Michel Vergnier mercredi dernier, la FSU23 pensait d'ailleurs qu'il était nécessaire de demander un collectif budgétaire pour que cette dotation devienne suffisante dans la période où se met en place la loi de Refondation de l'Ecole.

En effet, le département de la Creuse aurait besoin de plusieurs dizaines de postes pour répondre à chaque ambition posée par la loi de Refondation (*voir annexe 1*).

Le Comité Technique Académique (CTA) qui s'est tenu ce mercredi 14 janvier a confirmé les inquiétudes avancées par le SNUipp-FSU23 : **la Creuse perdrait 9 emplois pour 18 élèves de moins attendus à la rentrée 2015** (pour 10 créations et 118 élèves de plus en Haute-Vienne et 2 créations et 11 élèves de moins en Corrèze) ... Dans ces conditions, pas besoin de calculatrice pour comprendre que les conditions de scolarisation des élèves et de travail des enseignants vont mécaniquement se dégrader... Le vote unanime des organisations syndicales contre les propositions du Recteur vont le conduire à formuler une nouvelle proposition le mercredi 21 janvier...

Si le Recteur maintenait ses choix, ces conditions de restriction budgétaire conduiraient l'Inspectrice d'Académie (IA) à mener une carte scolaire qui relèverait du funambulisme ! Le SNUipp-FSU23 serait alors forcément très attentif aux propositions de carte scolaire qui en découleraient. *En effet, comment l'IA pourrait-elle organiser la pénurie annoncée ?* Le SNUipp-FSU 23 ne comprendrait pas qu'elle puisse satisfaire les impératifs liés à la loi de Refondation de l'Ecole, comme elle l'a fait l'an dernier, au détriment des postes « classe », conduisant à une dégradation des conditions de scolarisation de tous les élèves et des conditions de travail des enseignants. C'est aussi la position qu'avait affirmée le Député de la Creuse lors de notre entrevue du 7 janvier en s'engageant à dénoncer l'incapacité du département à mettre en place certains engagements pris dans le cadre de la loi de Refondation de l'Ecole et à exiger que les moyens soient recentrés sur les besoins d'accueil et de prise en charge des élèves au quotidien "*si d'aventure la carte scolaire s'avérait négative*". C'est aussi ce que l'on espère entendre de la part des deux autres parlementaires Mrs Lozach et Jeansannetas qui reçoivent (tardivement) la FSU23 le lundi 19 janvier 2015.

Si rien n'évoluait lors du prochain CTA, les élèves creusois n'auraient vu de la loi de Refondation de l'Ecole que la mise en place à marche forcée d'une réforme des rythmes scolaires qui, faute de moyens une nouvelle fois, a conduit à un renforcement des inégalités entre les communes. Ces mêmes élèves subissaient déjà la destruction des RASED, la pénurie des remplaçants ; voilà maintenant qu'ils ne profiteront pas des ambitions de favoriser la scolarisation des moins de 3 ans, de développer le plus de maîtres que de classes... De la même façon, comment répondre dans ces conditions aux velléités gouvernementales, encore une fois, de renforcer les décharges de direction des écoles ....

**A défaut du financement spécifique de ces dispositifs, leur développement se fera aux dépens du nombre d'élèves par classe ou en restructurant le maillage des écoles : cette politique menace la présence même du Service Public d'Education dans un département où déjà moins d'une commune sur deux possède encore une école.**

Le Ministère, sans doute inquiet des conséquences de ses choix budgétaires sur les échéances électorales, a choisi d'ailleurs de repousser la tenue des instances de carte scolaire après les élections départementales de mars 2015...

**Un nouveau CTA se réunira le mercredi 21 janvier au Rectorat de Limoges. Le SNUipp-FSU 23 a décidé d'appeler à un rassemblement des élus, personnels enseignants et territoriaux et parents devant le Rectorat à 14h30 pour exiger une autre dotation pour l'Académie et pour le département de la Creuse !**

**Lorsqu'on a l'ambition de réformer l'École, il faut s'assurer qu'on s'en donne les moyens !  
A défaut, il faut en assumer les conséquences ...**

A Guéret, le 16 janvier 2015

### **Contacts :**

SNUipp-FSU23 : 05.55.41.04.81

Fabrice COUEGNAS: 06.74.19.39.72